L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux lots de terre de valeur, etc.
Sur la rue Delachaise, entre l'Ave Claiborne et la rue Willow.
(Ilet Avenue de la Louisiane.)

Gus D. Revel vs T. C. Terrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,597—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terrain, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept et dix-huit dans le carré No 666 borné par les avenues Louisiana et Claiborne et les rues Delachaise et Willow, d'après un certificat d'arpentage dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 13 janvier 1904, annexé et faisant partie d'un acte de vente par Jean Marie Geé à Frank Reese, passé devant Benjamin Ory, notaire, le 10 mars 1906. Lesdits lots suivant ledit croquis d'arpentage mesurent chacun trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que le droit éventuel d'user du droit de propriété et intérêt d'un morceau ou parcelle de terrain neutre, de douze pieds de largeur sur le devant de ladite propriété maintenant servant mitoyennement pour le bénéfice de tous les lots dans ledit carré faisant face à la rue Delachaise et laquelle doit revenir permanemment audit Terrell, où le propriétaire de cette propriété, lorsque la rue Delachaise sera ouverte officiellement par la ville de la Nouvelle Orléans. Lot No dix sept, étant le plus proche de l'avenue Claiborne et est situé suivant ledit plan à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Delachaise et de l'avenue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Emile Pomès, avocat pour le demandeur.
8 juin—8 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Ménage Amortis, etc.

Edward A. Parsons vs Allen Rather.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 99,849—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour a paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 8 juin 1912, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

En mon entrepôt No 2105 rue Decatur, entre les rues Champs-Elysées et Français—

Un lot de meubles de ménage, etc., suivant inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. A. Parsons, avocat.
28 mai—28—juin 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une Propriété de valeur du Troisième District, rue Cato,
(Dans l'ilet Chemin Gentilly, les rues Solon et François).

Edwin C. Shanks vs Mme Arthur Duries, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,994—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les quatre cinquièmes 4/5 d'intérêt indivis dans un certain lot de terrain dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 2847, borné par la Chemin de Gentilly, les rues Cato, Solon et Français. Lot désigné comme lot No 1 et mesure cinquante-et-un pieds six pouces de face à la rue Cato sur cent six pieds sept pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
J. R. Perez, avocat pour le demandeur.
7 juin—7 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,
Portant le No Municipal No 4929 rue Freret, entre Robert et Upperline.

Board of Trustees of the Douglas Park Mission of the Methodist Episcopal Church South vs Hattie B. Langworthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,430—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain en cette ville, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Sud Robertson, Robert et Upperline, désigné par le No 1 mesurant trente pieds de face à la rue Freret sur quatre vingt-douze pieds neuf pouces en profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes bâtisses et améliorations, droits, voies et servitudes qui en dépendent. Le dit lot forme l'encoignure des rues Robert et Freret et est composé de parties des lots originaux 20, 21 et 27, suivant un plan de C. M. Williams, député voyer de ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Woodville & Woodville, avocat pour la demandeur.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre de valeur dans le Cinquième District,
Face sur la rue Tesche, (ilet borné par les rues Socrates, Ptolemée et l'avenue Brockiyn).

Frank Lecourt vs Nicholas W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 100,513—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terrains situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 246, bornés par les rues Tèche, Socrates et Ptolemy et l'avenue Brooklyn, les dits lots sont désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 et mesurent comme suit: lots 16, 19 et 20 mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, lot 17 mesure 32 pieds 5 lignes de face sur la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces et cinq lignes en profondeur entre lignes parallèles; le lot 18 mesure 32 pieds six lignes de face à la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes en profondeur, entre lignes parallèles. Le tout comme appert sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 15 mai 1896, annexé au acte purdevant C. T. Soniat, notaire, le 19 mai 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Emile Pomès, avocat du demandeur.
18mai—18 24 31—juin 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,
Portant le No municipal 1730 rue Clio, entre les rues Carondelet et Baronne,
(dans l'ilet rue Erato.)

Alexander R. Costa vs Mme Rosalie Adam, veuve de George W. Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 99,172—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain irrégulier avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Carondelet, Baronne et Erato, mesurant vingt neuf pieds et sept pouces et sept lignes de face à la rue Clio sur une profondeur, sur le côté le plus proche de la rue Baronne de deux cent onze pieds neuf pouces et deux lignes parallèles à ladite rue Baronne, et sur l'autre côté ledit lot mesure en profondeur cent vingt-quatre pieds parallèles à ladite ligne de profondeur opposée, de là s'ouvrant à angle droit, trente quatre pieds trois pouces et trois lignes parallèles à la ligne de façade, et de là à une autre profondeur de quatre vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes, parallèle à la rue Carondelet, à la ligne arrière, laquelle mesure soixante trois pieds onze pouces et trois lignes, suivant croquis annexé à un acte passé devant Octave De Armas, ancien notaire, en cette ville, le 19 novembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Delvaille, H. Théard, avocats pour la demandeur.
3 juin—3 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Lots de terre de Valeur.
Rue Pierce (Ilet borné par les rues D'Hémécourt, Scott et Ulica).

The Barber Asphalt Paving Co. vs Veuve Sarah S. Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 99,142 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 30 et 31 de l'ilet 750 dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Pierce, D'Hémécourt, Scott et Ulica, mesurant chacun vingt quatre pieds cinquante-neuf centièmes de face à la rue Pierce sur une profondeur de cent pieds chacun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
E. J. Thilberger, avocat pour la demanderesse.
8 juin — 8 14 21 28—juil 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.
Portant le No municipal 4620 rue Baudin
Entre les rues Olympia et St Patrick.
(Ilet rue D'Hémécourt.)

Tentonia Loan and Building Company vs Succession de William E. Daigle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 100,496— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 823 borné par les rues Baudin, Olympia, St Patrick et D'Hémécourt. Ledit lot est désigné comme numéro trente, quatre sur un plan dressé par C Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte de dépôt devant Fred Deibel, notaire, le 25 janvier 1897. Ledit lot mesure vingt deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocat pour la demanderesse.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,
Portant le No municipal 2214 rue St-Philippe, entre les rues Galves et Miro,
(Dans l'ilet rue Dumaine).

William T. Nolan, agent, vs A. Colombe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,524—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St Philippe, Dumaine, Galves et Miro, désignés par le numéro quatre et mesure vingt-neuf pieds, six pouces et un tiers de ligne d'une ligne de face à la rue St Philippe vingt-neuf pieds six pouces et une ligne en largeur en arrière sur quatre vingt-douze pieds six pouces et trois quarts de lignes en profondeur sur le côté le plus proche de la rue Galves et quatre vingt deux pieds onze pouces et quatre lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté, portant le No municipal 2214 rue St Philippe

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. Marinoni, Jr, avocat pour le demandeur.
25 mai—25 31—juin 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division C., Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, No 100,058—Geo W. Ruoff Sr vs Les Mineurs Mitchell — Attendu que Lucille Mitchell, veuve de J. A. Mitchell, du Comté de Hamilton, Etat du Tennessee, en sa capacité de gardienne ou tutrice dûment qualifiée de la personne et de la succession de ses enfants mineurs, à savoir: Morris Mitchell, William Mitchell, Alexander Mitchell, Thomas J. Mitchell et George Clark Mitchell, résidents du comté d'Hamilton, Etat du Tennessee, ont fait application à cette cour pour l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant auxdits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite gardienne ou tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.
Nouvelle Orléans, Lne. 9 mai 1912.
W. W. CUMMINGS,
Député Greffier.
John Wagner, avocat.
11 mai—11 17 25—juin 1 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCES JUDICIAIRES.

LE VENDREDI, 5 JUILLET 1912.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,
Portant le No municipal 8616 rue Spruce, entre les rues Leonidas et Monroe (dans l'ilet rue Cohn).

James Brown vs Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,558—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 261, désignés par les numéros vingt-cinq et vingt-six, sur le nouveau plan, et par le numéro 100 E sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (antrefois Huitième) et Cohn; sur un plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er mai 1896 et annexé à un acte de dépôt passé devant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1896; suivant lequel plan lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No vingt-six se trouvant à une distance de soixante-quinze pieds du coin des rues Spruce et Léonidas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et belle propriété de valeur du Quatrième District.
Propriété de résidence.
Portant le No municipal 1305 rue Joséphine, Coin de la rue Chestnut.
(Ilet rues Celiaée et St André).

Henry M. Young vs Mme Clarisse B. Bush et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,428 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Celiaée, Joséphine et St-André, désignés comme lots Nos Un et Deux sur un plan dressé par Pillié et Depouilly, le premier Jour de Février 1866 et déposé pour référence en l'étude de Adolphe Mazureau, ancien notaire en cette ville. Ledit lot No Un formant l'encoignure des rues Joséphine et Chestnut, et mesurant trente deux pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Joséphine sur cent dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Chestnut, et ledit lot No Deux est contigu au dit lot No Un, et mesure trente deux pieds de face à la rue Joséphine sur cent dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxième—Un certain morceau ou portion de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que les deux lots ci-dessus décrits, composé de la portion la plus près de la rue Joséphine du lot désigné par le No cinq sur le susdit plan de Pillié et Depouilly, et mesurant vingt-et-un pieds de face à la rue Chestnut sur soixante-quatre pieds trois pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné sur le côté le plus près de la rue Joséphine par les lots en ceci décrits, Lots Nos un et deux, et sur le côté le plus près de la rue St André par ceui qui était la portion contigue dudit lot No cinq. Le tout des propriétés ci-dessus décrites d'après un devis dressé par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté du 2 mars 1889, et annexé pour référence à un acte passé pardevant E. P. Upton, notaire en cette ville, le 20 août 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert H. Marr, avocat pour le demandeur.
24 mai—24 31 31—juin 7 14 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,
Portant les Nos municipaux 930 et 932 rue Dupré, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

Industrial Homestead Association vs M. et Mme Milton J. Villarrubia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,353—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juin 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro un dans le carré numéro 374, et borné par les rues White, Dupré, Dumaine et St-Philippe, lequel lot mesure trente deux pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Dupré sur cent quarante et un pieds sept pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sur ladite propriété portent les numéros municipaux 930 et 932 de la rue Nord Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur améliorée du Troisième District,
Portant les Nos municipaux 1009 et 1011 rue St-Antoine, entre les rues Bourgogne et Nord Rampart.

Francis D. Charbonnet Junior vs Raymond Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,517—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 269 borné par les rues Nord Rampart, Bourbon, Bourgogne et St-Antoine désigné par la lettre B et mesurant quarante-neuf pieds et onze pouces de face à la rue St Antoine sur une profondeur de trente et un pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur.
18 mai—18 24 31—juin 7 14 19 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE PAR LE SHERIF CIVIL.
De l'entier contenu du local No 1320 RUE CONTI.

Magnifiquement Décoré avec Goût
Aux plus hautes prix.

Consistant en ameublement de salon en acajou et doré; ameublement en émail blanc, cuivre et érable mouchetée, chiffonières, tables de toilette, armoires à glace, lavabos, chaises, tables, canapés, Davenports, porte-parapluies en cuivre, berceuses, piédestales en ébène sculptés, tabourets, cassier à musique en acajou, chaises dorées et roses, porte essuie-mains, Bureau de dames, porte-chapeaux, tableaux, peintures, etc.

Table de salle à manger à extension, style "Mission" marqueterie, chaises de salle à manger garnies en cuir, style "Mission" marqueterie, et autres tables en marqueterie, etc.

Stores, jardinières, rideaux, tapis de Bruxelles, portières, chenets en cuivre, etc., tapis carré d'art, cracholrs, etc.

MEUBLES EN ROTIN.

Table, lit, couverture en toile, matelas, oreillers, draps de lit, etc., ventilateurs électrique de plafond, magnifiques mirroirs, pendule de cheminée dorée.

Deux pianos électrique de valeur, avec musique et tabourets.

Fourneaux à gaz, ustensiles de cuisine, porcelaines, couverts en argent et en doublé.

Verres taillés et verrerie, coutellerie, porcelaine.

Statues et vases en bronze, etc.

Réfrigérateurs et glacières.

Champagne, vin, liqueurs, coffre-fort en fer, poêles, etc.

Et nombreux autres articles de prix, utiles et ornementaux.

Mary A. Deubler vs Laura A. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,752—En vertu d'un ordre de vente daté du 7 juin 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 juin 1912, à 10:30 heure a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 1320 rue Conti.

Le contenu entier dudit local d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Legier et Gleason, avocats pour la demanderesse
8 juin—8 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF.

OCCASION SPLENDIDE

Pour Acquérir un Superbe Immeuble, dans la Plus Jolie Partie du Sixième District,

VOISINAGE ARISTOCRATIQUE,

—Consistant en—

Résidence Neuve et Moderne à Deux Etages,

Portant le Numéro Municipal 1305 rue Pine, encoignure de la rue Plum,

Dans l'ilet des rues Broadway et Poplar,

A un Ilet Seulement de Broadway,

Convenable à et près de nouvelle Ecole, Université Tulane, Couvent des Ursulines, Eglises, Chars Clio, Carondelet, Colisée, St-Charles Ceinture.

Le rez-de-chaussée contient Grande Véranda, Vestibule, Salon, Bibliothèque, Salle à Manger, Cuisine, Office et Cabinets.

Le premier étage contient Grand Balcon, Vestibule, quatre Grandes Chambres à Coucher avec Alcove pour Effets dans chacune, Chambre à Couture, et Grande Chambre à Bain.

Maison Détachée avec Chambre de Domestique, etc., etc.

TERRAIN—42' 6" sur 120'.

Voyez le plan exposé à la Bourse des Propriétés Foncières. Clefs et plans détaillés et spécifications peuvent être obtenus au Bureau de la Greater New Orleans Homestead Association,

No 512 CANAL-LOUISIANA BANK BUILDING.

Greater New Orleans Homestead Association vs B. N. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 15, borné par les rues Pine, Poplar, Broadway et Plum, et désigné comme lot No 22, ledit lot formant l'encoignure des rues Pine et Plum, et mesure quarante deux pieds six pouces de face à la rue Pine sur une profondeur et façade à la rue Plum de cent vingt pieds et en égale profondeur sur la ligne séparée divisant du lot No 21 sur une largeur de quarante-deux pieds six pouces sur la ligne arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henry Mooney, avocat pour la demanderesse
17mai—17 24 31—juin 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Samuel Fry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,493 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna E. Sherman, exécutrice testamentaire dûtif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMISKEY, Greffier.—Joe F. Walton, avocat.
5 juin—5 9 14